
Mise à disposition de l'autocollant STOP PUB

Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (cacem)

Immeuble Cascades 3 Place François Mitterrand
Bp 407
97204 Fort-de-France

[Voir le site internet](#)

Hazel-lee Laitung

hazel.lee.laitung@cacem-mq.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Chaque habitants du territoire CACEM produits en moyenne 399 kg de déchets par an (chiffre 2011). Ces déchets terminent dans les centres de stockages de déchets ou sont incinérés. Avec la fermeture de ces centres de stockage, il est aujourd'hui capital de mener des actions pour réduire les déchets à la source.

De plus, selon les données INSEE Martinique, plus de 32 000 logements sont définis comme résidences secondaire ou vacant et sur le territoire CACEM plus d'un tiers des logements sont répertoriés vacants. Cependant, les boîtes aux lettres de ces logements reçoivent des imprimés publicitaires, comme toutes les autres boîtes aux lettres.

Une action "STOP PUB" semblait donc judicieuse afin de limiter les imprimés publicitaires pour ces logements secondaires et vacants, ainsi que pour les logements occupés dont les résidents ne souhaitent pas recevoir ces derniers.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectif d'impact :

- 15% des boîtes aux lettres du territoire équipées d'un autocollant STOP PUB soit 10 500 foyers.

Objectifs d'activité :

- Mise en place d'un partenariat avec La Poste pour avoir les données de comptage des boîtes aux lettres équipées d'un STOP PUB
- Mise en place d'un partenariat avec les distributeurs pour restepcter les consignes apposées sur les BAL
- Proposition de dématérialisation des imprimés publicitaires aux grandes enseignes

MISE EN OEUVRE

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Admin SAPSI

tma.drupal@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions